

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

08 février 2022, Castellet-lès-Sausses

La Fibre04 : Installation de l'avant dernier Nœud de Raccordement Optique à Castellet-lès-Sausses !

Installation de l'avant dernier NRO à Castellet-lès-Sausses

XpFibre continue de progresser sur le territoire Bas-Alpins avec l'installation aujourd'hui d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) supplémentaire, sur la commune de Castellet-lès-Sausses.

Un NRO est, dans un réseau de desserte par fibre optique, le point névralgique du réseau fibre où se concentre l'ensemble des fibres optiques FTTH (« Fiber to the Home » ou Fibre jusqu'à l'abonné) desservant les lignes des abonnés dans un rayon jusqu'à 23 km autour de l'armoire. Cet équipement stratégique dans le déploiement de la fibre optique, permet d'alimenter les armoires de rue réparties en tous points dans une commune pour desservir ensuite les foyers et locaux professionnels.

Ces armoires de rues, également appelées Points de Mutualisation (PM), seront également installées pour contribuer à ce déploiement sur l'ensemble des communes concernées.

Le NRO déployé à Castellet-lès-Sausses desservira **1 400 logements et locaux professionnels** répartis sur **4 communes : Castellet-lès-Sausses, Val-de-Chalvagne, Entrevaux et Sausses**. Afin d'assurer la distribution en fibre optique jusqu'aux habitations, 5 armoires de rues (ou Points de Mutualisation), installées sur le territoire communal, seront raccordées à ce NRO.

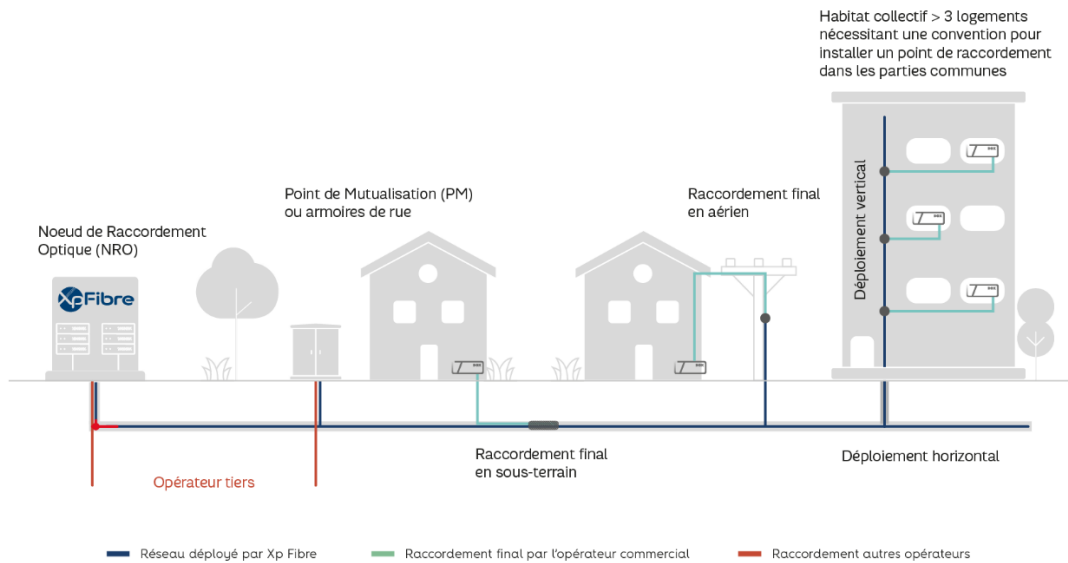
La Fibre 04 : 100% des Bas-Alpins raccordés au Très Haut Débit

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Engagements Locaux (AMEL), initié par la Région Sud et les Départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et des Bouches-du-Rhône, le déploiement du réseau a été confié à XpFibre afin que les premières prises fibre soient mises à disposition des habitants et entreprises de Castellet-lès-Sausses.

Ce sont 100 % des 114 161 logements et locaux professionnels des 198 communes du département qui sont concernés par ces déploiements fibre, y compris ceux situés en zone rurale et en montagne. Ce programme représente un investissement de 200 millions d'euros porté par XpFibre sur le département des Alpes-de-Haute-Provence.

A date, 45 898 logements et locaux professionnels Bas-Alpins sont éligibles à la performance du Très Haut Débit, pour vérifier votre éligibilité rendez-vous sur : <http://www.lafibre04.fr/test-deligibilite/>

Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre dans les Alpes-de-Haute-Provence : <http://www.lafibre04.fr/>



Les bénéfices de la fibre

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

Les temps de chargement avec la fibre se réduisent considérablement et deviennent 50 fois plus rapides qu'avec l'ADSL. A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film de 700 Mo ne nécessite que 7 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 5 minutes en ADSL.

A propos de XpFibre - XpFibre.com

XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire.

XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.

Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.

Pour suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : [@XpFibre](https://twitter.com/XpFibre) - Rejoindre XpFibre sur LinkedIn : [@XpFibre](https://www.linkedin.com/company/xpfibre)